

# LeMagazine **Marcot** la Plagne

NUMÉRO 17 | HIVER 2012

ENVIRONNEMENT

LE GUIDE DU TRI SÉLECTIF

SPORT

LA PISTE DE BOB

HISTOIRE

LE SKI BIEN  
AVANT LA STATION

## Les numéros utiles

Police secours	→ 17
Pompiers	→ 18
SAMU	→ 15
Toutes urgences	→ 112

### Centres hospitaliers

Bourg-st-Maurice	→ 04 79 41 79 79
Moûtiers	→ 04 79 09 60 60

### Pharmacies

Pharmacie de garde	→ 3915
Plagne centre	→ 04 79 09 04 81
Plagne bellecôte	→ 04 79 09 02 20
Aime	→ 04 79 09 70 50

### Mairie

de Macot La Plagne	→ 04 79 09 71 52
--------------------	------------------

### Bibliothèques

Macot	→ 04 79 09 73 76
La Plagne	→ 04 79 22 45 38

### Modes de garde

Crèche Les p'tits bonnets La Plagne	→ 04 79 09 00 83
Halte garderie Aime	→ 04 79 55 68 03

### Communauté de Communes

du Canton d'Aime	→ 04 79 55 40 27
------------------	------------------

### Société d'Aménagement

de La Plagne	→ 04 79 09 67 00
--------------	------------------

### Maison du Tourisme

#### Aime-Macot La Plagne

Vallée	→ 04 79 55 67 00
La Plagne	→ 04 79 09 02 01

### Syndicat intercommunal

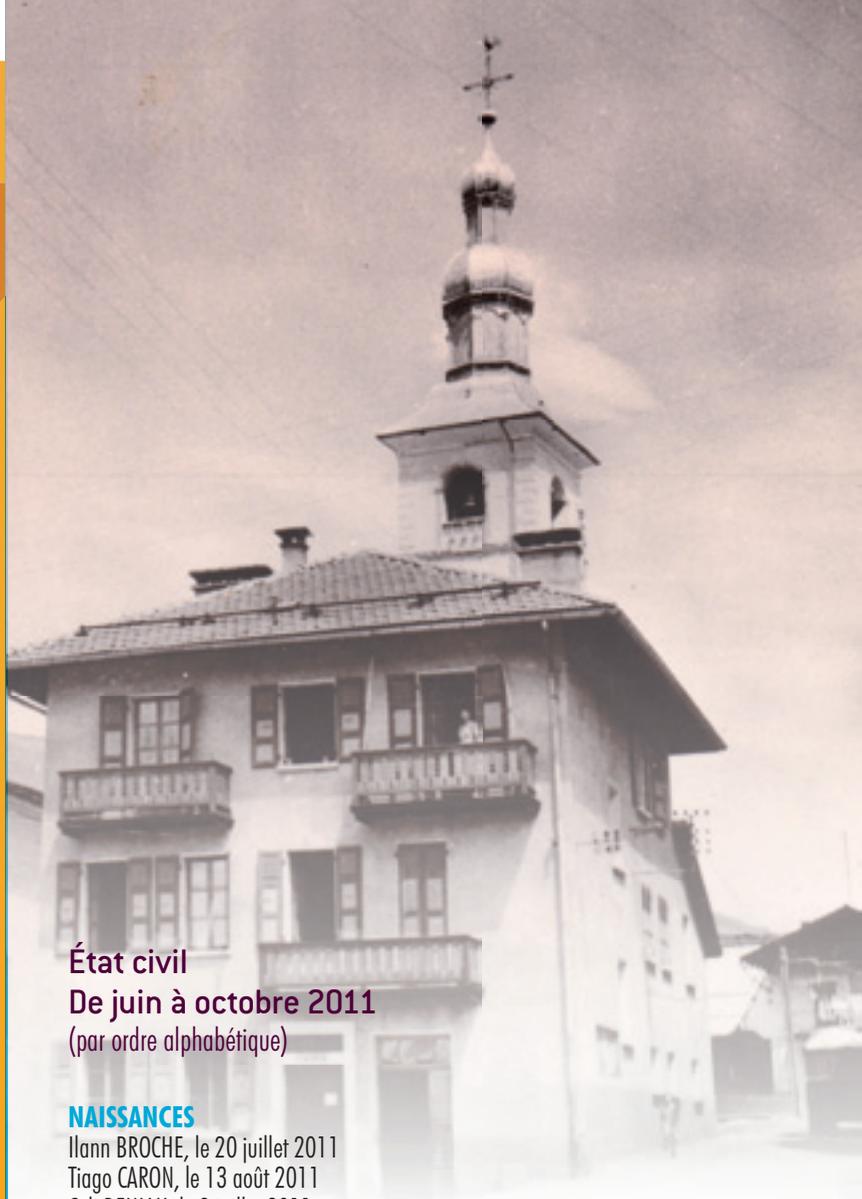
de la grande Plagne	→ 04 79 09 74 04
---------------------	------------------

### Office de promotion

de la grande Plagne	→ 04 79 09 79 79
---------------------	------------------

### La poste

La Plagne	→ 04 79 09 01 82
Aime	→ 04 79 09 74 17



## État civil

### De juin à octobre 2011

(par ordre alphabétique)

#### NAISSANCES

Ilann BROCHE, le 20 juillet 2011  
Tiago CARON, le 13 août 2011  
Cali DENIAU, le 8 juillet 2011  
Cléa MARTINS, le 17 juin 2011  
Jade MOENNER, le 9 juin 2011  
Evan BÉRARD, le 4 novembre 2011  
Sacha MICHEL, le 8 novembre 2011  
Adrien BRIANCON MARJOLLET, le 5 octobre 2011  
Nayla BRIKAJLO, le 22 octobre 2011

#### DÉCÈS

OUGIER Clovis, le 25 octobre 2011

#### MARIAGES

Patrice GROSSET et Christel SANNE, le 18 juin 2011  
Joris BRUENS et Emilie VAN BEMMEL, le 2 juillet 2011  
Jefferson PERRIERE et Emmanuelle RAYMOND, le 6 août 2011

NB : seules les personnes ayant donné leur accord écrit pour la publication de leur état civil sont indiquées dans cette parution

# SOMMAIRE

**TRAVAUX 4** Les travaux réalisés par les services techniques de la commune

**6** Les autres travaux

**DOMAINE SKIABLE 10** Un été bien rempli

**ANIMATIONS 12** News de la piste de bob

**ANIMATIONS 14** L'hiver des anniversaires

**ANIMATIONS 16** Calendrier des évènements

**TOURISME 17** Hiver 2011/12 - Les actions de communication de l'OPGP

**RESSOURCES HUMAINES 18** Présentation du personnel

**ENVIRONNEMENT 21** Guide du tri et de réduction des déchets

**URBANISME 22** Autorisation d'urbanisme (ERDF)

**ASSOCIATION 23** Le moto freestyle show

**HISTOIRE 24** Le ski bien avant la station

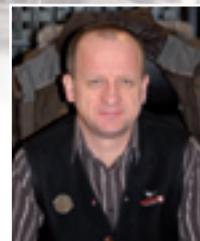
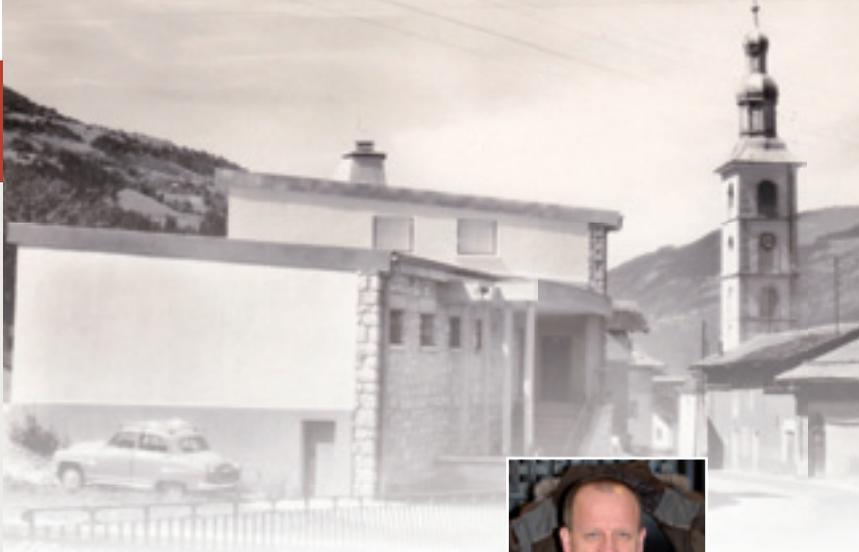
**HISTOIRE 27** Liste des maires et adjoints

Édité par la Commune de Macot La Plagne en 1300 exemplaires

Directeur de la publication : monsieur le maire  
Conception et illustration : service communication, monsieur le maire et les adjoints, les conseillers municipaux, les services municipaux, l'office de promotion de la Grande Plagne, la maison du tourisme d'Aime-Macot La Plagne, le SMITOM, la SAP.

Crédits photos : commune Macot La Plagne, OPGP, maison du tourisme, Olivier Allamand, Phillipe Royer, Monica Dalmasso, cabinet Maironi, Armand Bérard, Philippe Gal, Moto Freestyle Show, SAP, SMITOM, la SHAA, Paul Broche, André Martzolf.

Création graphique : Nicolas Blanchet - nanofactory.fr  
Impression : Presstexte



## Éditorial

La Plagne a fêté ses 50 ans, L'année municipale 2011 a été marquée par la réalisation de plusieurs chantiers sur l'ensemble de la commune, mais aussi sur le domaine skiable et sur le canton, sans oublier les projets.

La rénovation des galeries de Plagne Centre est en cours. La première tranche s'est terminée pour la saison hivernale en respectant les délais (sauf quelques détails). Parallèlement à ces travaux, quelques modifications ont été apportées aux locaux de l'école de La Plagne et une démarche a été engagée sur les devantures de commerces de l'ensemble des galeries afin de les harmoniser avec les travaux de rénovation. Le conseil municipal a adopté la révision de son Plan Local d'Urbanisme qui va permettre de concrétiser les zones à urbaniser en vallée mais aussi en station afin de finaliser les projets en cours.

Les travaux d'étanchéité du lac vert ont été effectués cet automne. Ils seront suivis de l'aménagement des abords afin d'apporter un lieu d'animation et de loisirs en période estivale.

En collaboration avec la société d'aménagement de La Plagne, une piste de luge a été créée sur le domaine, sous le télésiège du "Colorado", afin d'offrir une nouvelle animation à la clientèle.

Enfin, suite à de gros efforts, la piste de bob de La Plagne est de retour sur la scène des compétitions internationales en ayant accueilli une coupe du monde de bobsleigh, luge et skeleton début décembre. Bravo et merci à tous.

La rénovation de la piscine de Plagne Bellecôte devrait débiter cette année et proposera ainsi un plus dans les activités à destination de la clientèle.

L'étude financière en cours sur la faisabilité du parking couvert à Plagne Centre nous permettra de valider ou non ce projet dans l'année.

Au niveau du domaine skiable, les chantiers importants de 2012 vont débiter sur Plagne Centre, cœur du domaine : changement du télésiège du "Bécoin" et modification quasi-complète du front de neige entre le "Bécoin" et le Funiplagne. Je remercie l'ensemble des services pour le travail effectué et souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2012.

Le Maire,  
Richard Broche

# Travaux

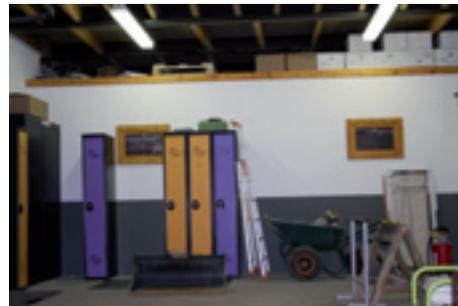
## Les travaux réalisés par les services techniques de la commune



Crèche municipale : Enrochement extérieur



Crèche municipale : faïence et peinture.



Rénovation des peintures des locaux services techniques de la Plagne

### Rénovation des appartements communaux

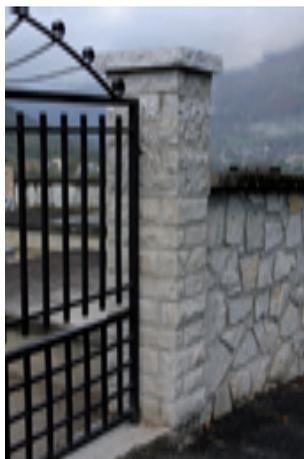
Les services techniques de la commune ont procédé durant toute l'intersaison automnale à la rénovation des appartements communaux situés dans les immeubles La dolline, la Verdache et le groupe scolaire à Macot chef-lieu. Ces rénovations ont porté sur l'électricité, la faïence, la pose de parquet.



Socle du monument aux morts



Chambre d'alimentation en eau potable pour Macot (sites des Chacruets et du Darbeley).



Pilier du cimetière de Macot



Rénovation de l'isolation acoustique à la cantine de la Plagne



Barrière pour l'accès du front de neige de Belle Plagne



Réalisation du bassin de La Roche du Haut



## Les mines de La Plagne

La commune de Macot La Plagne poursuit la réhabilitation et la remise en valeur de la mine de plomb argentifère de La Plagne, située à Plagne 1800 entre l'hôtel "les Rhododendrons" et le nouveau complexe hôtelier l'Edelweiss.

Après le grand panneau posé en 2010 sur le mur des Rhododendrons destiné à attirer le regard des passants et l'entrée fictive reconstituée de la mine à l'entrée principale historique niveau 0, le développement du site minier se poursuit. En cette fin d'année 2011, il s'enrichit d'un mini musée à droite de l'entrée de la mine (ancien transformateur désaffecté de la SAP).

La partie extérieure visible est presque terminée. L'hiver arrive, les finitions se feront au printemps prochain. La remise en état de l'intérieur se fera en 2012 et se poursuivra jusqu'en 2013 par l'installation de divers petits objets (lampes, casques échantillon de minerai) pour une meilleure compréhension. Le panneau actuel posé derrière le wagonnet à l'entrée de la mine sera déposé pour faire place à une fresque représentant un mineur au travail et protégé par une grille. Ce panneau sera décomposé à l'intérieur du mini-musée en différentes parties : l'histoire, la géologie, la méthode d'exploitation, les transports du minerai, l'enrichissement à la laverie de La Roche située à l'emplacement actuel de la piste olympique de Bob. Le tout dans un espace restreint accessible en fauteuil roulant. Les personnes qui détiennent encore des échantillons de minerai, des photos ou des objets d'époques désireux d'aider ce devoir de mémoire, peuvent contacter Paul Broche au 0479555324 ou par email : paul-louis.broche@orange.fr.

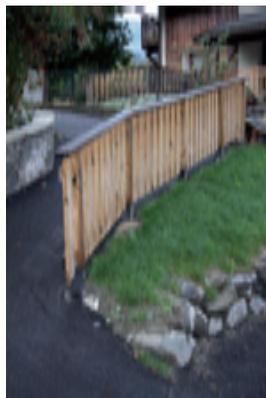


Muret barrière et porte au Villard du haut





Réalisation d'un muret et d'une barrière dans la ruelle Le Raccourcis à Macot



Habillage Borne flot bleue de l'aire de caravaneige de Plagne Villages

## Les autres travaux

### Aménagement rampe d'accès à la place du chaudron et installation de conteneurs semi-enterrés

Dans le cadre des travaux réalisés par le restaurant "Le Refuge" à Plagne Centre, la commune en a profité pour réaliser la reprise du tapis de la rampe d'accès à la place du chaudron, un trottoir avec des dimensions plus appropriées, un muret en pierre et l'installation de l'éclairage public. Ces travaux ont apporté également une amélioration esthétique au niveau de Plagne Centre.

Par la même occasion, ces travaux ont permis le déplacement du point de collecte situé actuellement sur la Place Albert PERRIERE en bas du muret réalisé. Ce déplacement va permettre de libérer des places de stationnement sur la Place Albert Perrière.

Le coût de ces travaux est estimé à 91 000 euros HT (génie civil + enrobés + éclairage public).



### Point Info de Plagne Villages

Les travaux du point info de Plagne Villages ont pu être réalisés cet automne afin d'envisager une remise des clés à la Maison du tourisme pour le début de la saison hivernale. Par rapport au programme initial et compte tenu des contraintes topographiques et de la distance à respecter avec la gare de Télébus, il n'a pas été possible de réaliser un réel espace pour l'attente des navettes. L'espace initial a été réduit avec un petit emplacement sous l'avent. Les surfaces et les aménagements liés d'une part aux sanitaires publics et d'autre part à l'espace accueil de la Maison du tourisme ont été respectés. Ce bâtiment dont l'esthétique, de l'avis général, est particulièrement réussie a été conçu par l'architecte Fabrice BOCH. Le coût global des travaux de l'opération s'élève à 322 353 euros HT dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée (335 100 euros HT).

## Les galeries de Plagne Centre

Après la pose de la première pierre qui a eu lieu le 21 juin dernier, les travaux ont commencé dans la foulée. La première tranche a été livrée pour le début de la saison hivernale. Nous rappelons que ces travaux sont portés conjointement par la commune et l'union syndicale des copropriétaires et propriétaires de Plagne Centre, présidée actuellement par monsieur Christian CATHELIN. Dans sa partie de rénovation, la commune a profité des travaux pour rénover à neuf 2 classes du groupe scolaire de la Plagne et le local pour le périscolaire. La commune a également pris

en charge les sanitaires" rue de la gaiété". Concernant les devantures des commerces "rue de la gaiété", le temps imparti étant trop court pour intégrer ces travaux dans le marché, la rénovation de ces dernières devrait être réalisée au printemps 2012. La deuxième tranche qui couvre la place de la cheminée,

la galerie des écrins et un accueil station au niveau de la bagagerie débutera dès le mois de mai 2012.



- |   |      |   |        |
|---|------|---|--------|
|  | 2011 |  | 2013   |
|  | 2012 |  | Option |



## Lac Vert

Depuis de nombreuses années, le lac vert de La Plagne connaissait des problèmes récurrents d'assèchement, dus à une fuite naturelle au fond du lac. Compte tenu de l'importance de ce lac au niveau du paysage, de l'écologie (bassin tampon) et du tourisme, la commune de Macot La Plagne a souhaité améliorer l'étanchéité du lac afin de lui permettre de conserver un niveau d'eau constant tout au long de l'année et surtout pendant la saison estivale. Afin de connaître exactement la nature du sol et d'envisager des travaux pour une solution pérenne, une étude géotechnique a été réalisée. Elle a permis de caractériser la structure géologique du sous-sol afin de prévoir de manière précise les opérations à mener.

Ensuite, les travaux ont consistés dans un premier temps à nettoyer et décaisser le socle du lac de ses matériaux superficiels (vase, cargneules). Puis un revêtement étanche a été posé sur l'ensemble du fond. L'ensemble de ces travaux, d'un coût de 1 96 000 euros HT, ont pu être terminés avant la saison hivernale. Au printemps 2012, les abords du lac seront eux aussi aménagés afin d'améliorer l'attractivité du site pour une ouverture au public pour la saison estivale 2012. Le nouvel accès au lac se fera par une combe sud, spécialement réalisée pendant ces travaux en raison de la nature privée des parcelles traversées par le chemin existant.



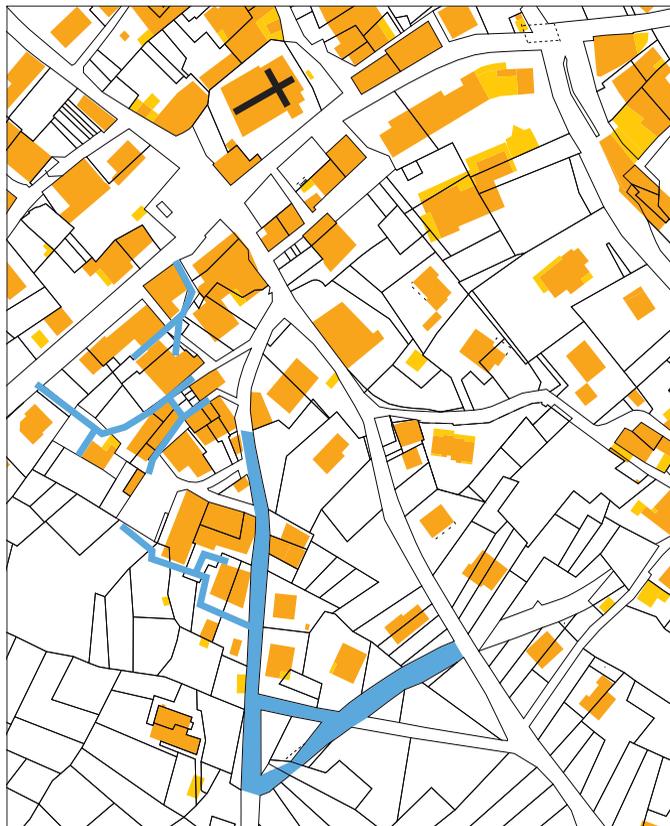
Les différentes étapes des travaux

## Immeuble de commerce, point info, sanitaires publics et billetterie SAP à Plagne Soleil

Suite à un appel à candidature lancé par la commune concernant la création de commerces à Plagne Soleil, la SCI MFX immo s'est vu attribuée le marché. Dans le cadre du projet, la SCI MFX devait remettre des équipements publics à la collectivité. Pour l'hiver 2011/2012, la SCI MFX a ainsi réalisé un ensemble immobilier en plein cœur de Plagne Soleil comprenant une crêperie, un restaurant, un bar et un magasin de sports, un point Info avec un hall d'accueil, une caisse pour la SAP, un distributeur de billets, des sanitaires publics et des circulations avec ascenseur entre la place et le haut de la station. Suite aux travaux, La SCI MFX a remis à la collectivité les locaux concernant les équipements publics (point info, sanitaires et circulation + ascenseur). L'objectif de cette opération vise à redonner un élan aux pôles de commerces et services situés au centre de Plagne Soleil. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la valorisation de Plagne Soleil commencée par la commune notamment avec la rénovation de l'entrée – station (muret en pierre + parking).



Intérieur du point info de Plagne Soleil



## Suppression des eaux parasites Secteur de la fontaine

La commune continue son action visant à supprimer les eaux parasites. Ces travaux consistent en la séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales afin de limiter autant que possible le traitement des effluents à la station d'épuration. Cette tranche de travaux, réalisée par l'entreprise SN Eric PERRIERE, concerne le secteur de la Fontaine. Son coût total est estimé à 73 000 euros HT.

Concernant les enrobés, la solution retenue pour cet hiver est la pose d'une couche de roulement provisoire, "le grave bitume", d'un coût de 29 000 euros HT afin de permettre un déneigement correct de la voirie. Cette solution assure également le tassement superficiel des tranchées réalisées. Au printemps 2012, l'enrobé définitif sera mis en place pour un coût d'environ 29 500 euros HT.

Il est rappelé qu'une fois les travaux réalisés, tous les bassins de la commune seront raccordés au réseau d'eau pluviale. Leur eau sera ainsi rejetée directement dans le milieu naturel (Isère et ruisseau de Macot). Afin de préserver au mieux l'environnement et dans l'intérêt de tous, il est important de ne pas y déverser des produits toxiques. L'utilisation de ces bassins pour le lavage des voitures, le lavage de la vaisselle, la lessive, le nettoyage d'outils ou toute autre activité susceptible de générer des rejets dangereux est donc proscrite.

## Rénovation des équipements d'accès du parking du boulevard à Plagne Centre

Les équipements nécessaires au contrôle d'accès et au paiement ont été renouvelés intégralement cet automne afin d'être opérationnels pour le début de saison hivernale. Le marché de fourniture et de pose de ces équipements a été attribué à la société SKIDATA France SARL pour un montant de 62 102,70 euros HT.

Les équipements mis en place permettront à terme une gestion centralisée et la possibilité de prépayer via internet les réservations pour le stationnement. L'ensemble de ces améliorations facilitera la gestion dynamique de cet ouvrage qui a été confiée à la société SAGS.

## Et n'oublions pas également les travaux suivants :

- ➔ Démontage toiture bâtiment Plagne Villages (futur point information)
- ➔ Modification d'un local carton transformé en un emplacement containers semi-enterrés (Plagne 1800)
- ➔ Terrassement de la route d'accès de Plangagnant pour 50 000 euros TTC
- ➔ Remplacement du système de chauffage ventilation désenfumage du restaurant du K2 ainsi que le remplacement du faux plafond de la cuisine par la mise en place d'un équipement adapté plus facile à nettoyer et à désinfecter
- ➔ Bief des ouvertures 1<sup>re</sup> tranche réalisée en 2011 pour un montant de 17 044 euros TTC. La deuxième tranche sera réalisée en 2012
- ➔ Travaux voirie — deux marchés à bons de commande :  
Pour les travaux de maçonnerie : 28 chantiers en 2011 pour un montant global de 182 000 euros TTC  
Pour les travaux d'enrobés : 43 chantiers en 2011 pour un montant global de 782 847 euros TTC
- ➔ Travaux éclairage public — marché à bons de commande :  
18 chantiers pour un montant global de 96 500 euros

# Un été bien rempli

**La société d'aménagement de la plagne poursuit son travail d'amélioration des remontées mécaniques et du domaine skiable pour le confort des skieurs. Voici un résumé des travaux qui ont eu lieu cet été ainsi que la présentation du chantier important qui devrait avoir lieu sur Plagne Centre en 2012.**

L'été 2011, comme les précédents a permis à la Société d'Aménagement de la Station de la Plagne, exploitante du Domaine skiable, la poursuite des améliorations au niveau remontées mécaniques et pistes de ski ; L'aménagement principal situé pour une partie sur le territoire communal de Macot-la-Plagne, fut la construction du Télésiège débrayable 6 places des Verdens Sud, et le réaménagement des pistes desservies par cet appareil (Hara-Kiri, Bozelet, Verdens Nord).

De grandes superficies ont été touchées, mais ce travail s'est fait en collaboration avec nos amis les bergers, afin de tenir compte de la date de pâture des différents espaces, et notre engagement de remise en herbe de ces zones terrassées, est plus que jamais au cœur de nos préoccupations et se poursuit chaque été.

Citons également les travaux de réaménagement de la piste de ski desservant Plagne-Bellecôte (fond du mur de Mira et accès à la piste de Trieuse), la desserte des Chalets des Praz. Nos efforts face au faible enneigement constaté régulièrement, ont été également poursuivis par l'extension des réseaux de neige de culture (piste de ski de Cornegidouille, retour à la Roche), et d'autres améliorations ponctuelles visant à produire de la neige et ne pas être contraint à la transporter, réduisant ainsi la pollution (exemple : descente de Aime 2000 à la Plagne).

À côté de tous ces travaux d'investissements importants, les équipes techniques de la Société et nos entreprises extérieures se sont employées à maintenir en état nos équipements : visite annuelle sur les appareils, entretien de remontées mécaniques, de nos engins chenillés, de nos locaux et de tous nos équipements visant à assurer la sécurité de nos vacanciers et de nos skieurs locaux.

Nous vous souhaitons ainsi, de profiter pleinement de ce beau domaine que vous avez nul doute, plaisir à parcourir durant la saison d'hiver.



Piste de la Lovatière, 2010 (pendant les travaux).



Piste de la Lovatière, 2011 (après les travaux).

## En 2012...

Les travaux du domaine skiable 2012 vont concernés en grande partie Plagne Centre.

Il est prévu de changer l'actuel télésiège 4 places du Bécoïn par un télésiège débrayable 6 places ❶ et de déplacer le télési du Biolley ❷. Le stade Jean Luc Crétier va être entièrement remodelé afin d'obtenir environ 1/3 de skiabilité en plus, l'éclairage et les canons à neige vont être déplacés.

Les travaux vont également portés sur l'élargissement de la partie finale de la piste Mont Saint Sauveur et sur le remodelage du dernier mur de Marie Chantal. Les téléskis du Z et du Cabri vont être supprimés.

Le bâtiment du stade va être reconstruit au bord de la piste des Verdons ❸.

Il va être procédé au busage du ruisseau de la Lovatière afin d'augmenter la surface skiable.

La gare du télésiège du Colorado va être descendue d'une trentaine de mètres ❹. Un espace débutant, équipé d'un tapis roulant sera créé entre la gare du Funiplagne et celle du télésiège du Colorado ❺. Le bâtiment du central des pistes va être reconstruit ❻ en lieu et place du télési du baby qui va être démonté.

Les flux des skieurs vont être complètement modifiés (matérialisés sur le plan ci-dessous par les flèches). Tous ces travaux ont pour objectif de réorganiser complètement le front de neige de Plagne Centre afin d'améliorer le confort du skieur sur ce secteur. Ce plan vous permettra d'avoir normalement une meilleure lecture du projet.



# News de la piste de bob

## La piste

L'association Bob Luge Skeleton a vécu ces derniers mois des périodes riches en rebondissements.

Premier évènement : le départ à la retraite d'André Broche, directeur de la piste, après plus de 20 ans passés, pendant et après les JO d'Albertville en 1992, sur la piste.

Un grand merci à celui qui a réussi à faire la transition entre le sport et le tourisme. Un grand merci aussi à son professionnalisme et à sa connaissance du métier.

Deuxième évènement : Démission de monsieur Auguste Picollet de la présidence de l'association le 6 juin dernier, me laissant, en temps que vice président aux commandes.

Troisième évènement : l'interrogation des élus du SIGP, depuis déjà longtemps, sur la continuité de l'exploitation de la piste, compte tenu de son coût important pour les collectivités.

En un mot, un été riche en réflexions, discussions, pourparlers et décisions. Un programme ambitieux est bâti sur une nouvelle organisation, plus orientée tourisme, accueil et client, un retour aux entraînements sportifs, un développement auprès des jeunes, et, avec l'accord et l'aide du Ministère des Sports, de la Fédération Française de Glace, de la Fédération Internationale de Bob Luge, un objectif ambitieux : "JO Pyeong Chang 2018".

Le France pourrait à nouveau peut-être briller sur les podiums, avec notre champion du monde et médaillé olympique à Turin Bruno Mingeon comme conseiller. Le plan financier à 5 ans, étudié avec des experts et montrant la faisabilité sous un certain nombre de conditions drastiques de gestion, emporte la décision de continuer, auprès des élus.

Pour répondre à l'orientation "Tourisme" de la piste, les hommes de la MATO en charge de l'accueil et l'animation sur La Plagne deviennent les responsables de la piste, avec, le directeur technique, Alain Bessard, ancien bras droit d'André Broche. Ainsi Patrick Hazeaux devient directeur de site et Jean Marc Ganzer, Directeur Commercial, en plus de leurs fonctions à la MATO.

Malgré les apparences, la piste a longuement vécu "en dehors" de La Plagne, très indépendante.

L'engagement actuel de l'ensemble des partenaires de La Plagne sur ce nouveau projet est impressionnant. Tout le monde y croit.

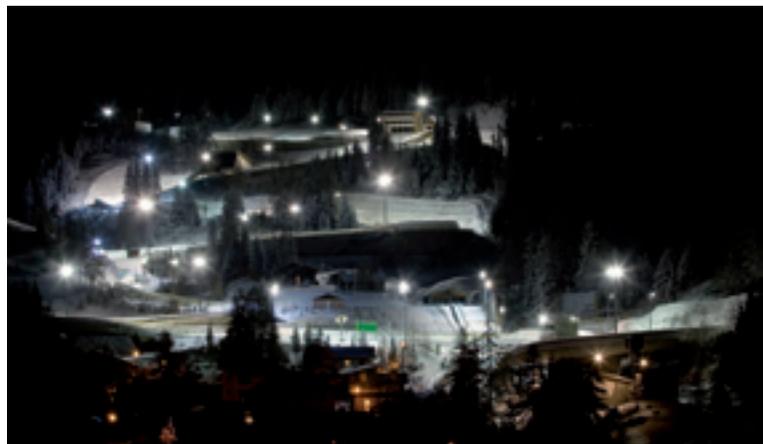
Il ne reste plus pour nous aider qu'à collaborer avec le nouveau club unique de bobsleigh, luge et skeleton (issu de la fusion des 2 clubs actuels) et son président monsieur Laurent BOCH pour développer les disciplines et former de nouveaux champions.

Le club pourra être ainsi, la base de l'école de Bob que veut créer Bruno Mingeon, entre La Plagne, Césana et Monaco.

Le "Club des amis de la piste" que nous avons créé permettra aussi de diffuser et développer la dynamique et avoir avec nous les bénévoles dont nous avons besoin pour fonctionner.

Je souhaite une bonne première année à la nouvelle équipe et à la piste.

Le président,  
Bernard Aubonnet



## La coupe du monde

La piste de bobsleigh de La Plagne a été sollicitée pendant l'automne pour organiser la coupe du monde de bobsleigh et de skeleton homme et femme du 9 au 11 décembre, suite à l'abandon de la piste Césana en Italie. Cet évènement n'avait pas été organisé sur la piste depuis 10 ans (dernière coupe du monde en 2002/2003). Mais la piste avait renoué avec les grands évènements lors de l'organisation de "la compétition intercontinentale de skeleton" en début de saison hivernale 2010/2011. Voici un petit "zoom-express", en photo, de cette manifestation fort réussie.

### Bob à 4 – Homme

Le seul équipage français emmené par Thibault Godefroy est classé 19<sup>e</sup>.

- 1<sup>er</sup> : Manuel Machata (ALLEMAGNE) – 1:57:00
- 2<sup>e</sup> : Maximilian Arndt (ALLEMAGNE) – 1:57:24
- 3<sup>e</sup> : Thomas Florschuetz (ALLEMAGNE) – 1:57:26

### Bob à 2 – Homme

Le Team Godefroy, seul équipage français, est 20<sup>e</sup>.

- 1<sup>er</sup> : Thomas Florschuetz/Kevin Kuske (ALL) – 1:58:50
- 2<sup>e</sup> : Steven Holcomb/Steven Langton (USA) – 1:58:85
- 3<sup>e</sup> : Beat Hefti / Thomas Lamparter (SUISSE) – 1:58:91

### Bob à 2 – Femme

- 1<sup>er</sup> : Kaillie Humphries (CANADA) – 2:02:81
- 2<sup>e</sup> : Cathleen Martini (ALLEMAGNE) – 2:02:93
- 3<sup>e</sup> : Fabienne Meyer (SUISSE) – 2:02:98

### Skeleton – Homme

- 1<sup>er</sup> : Martins Dukurs (LETTONIE) – 2:01:25
- 2<sup>e</sup> : Tomass Dukurs (LETTONIE) – 2:02:23
- 3<sup>e</sup> : Alexander Tretiatov (RUSSIE) – 2:02:42

### Skeleton – Femme

- 1<sup>re</sup> : Mellisa Hollingsworth (CANADA) – 2:06:09
- 2<sup>e</sup> : Anne O'Shea (USA) – 2:06:46
- 3<sup>e</sup> : Katie Uhlaender (USA) – 2:06:64



Équipe française – bob à 4



Vainqueur – bob à 4



Vainqueur – bob à 2



Départ – bob à 2



Skeleton homme



Vainqueur – skeleton femme



Départ skeleton

# L'hiver des anniversaires

## L'hiver des anniversaires...

10<sup>e</sup> anniversaire des Étoiles du Sport . . .  
20<sup>e</sup> anniversaire des Jeux Olympiques d'Albertville  
50<sup>e</sup> anniversaire de La Plagne

Cet hiver 2011-2012 sera donc l'hiver des Anniversaires. Une activité intense qui s'annonce pour toutes les équipes de la Maison du Tourisme puisque tout va s'enchaîner très rapidement. Le redémarrage de la Piste de Bobsleigh prend une envergure que nous n'avions pas imaginée puisque nous venons d'être sollicités pour organiser la Coupe du Monde de Bobsleigh et de Skeleton qui devait initialement se dérouler à CESANA (Italie) du 5 au 11 Décembre prochains.

### Voici donc le programme du mois de décembre à La Plagne

**5 au 11 décembre** : Coupe du Monde de Bobsleigh et de Skeleton  
**12 au 16 décembre** : 10<sup>e</sup> anniversaire des Étoiles du Sport  
**21 décembre** : La Plagne fête ses 50 ans  
**23 au 25 décembre** : Fêtes traditionnelles de Noël  
**31 décembre** : Nuit du Pompon Rouge

Un début de saison en fanfare qui va mettre La Plagne sous le feu des projecteurs !...

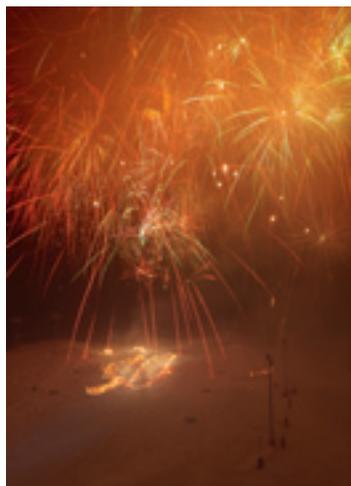
Avec l'organisation des Championnats d'escalade sur glace à Champagny, de la 6D Neige, du SFR Tour sur le Half Pipe et de l'Urban Plagne Festival, ce sera également l'occasion de communiquer sur une image sportive et dynamique de notre station.

Les autres nouveautés de l'hiver sur la station sont la création d'une piste de luge "Colorado Park" d'une longueur de plus de 1500 m au-dessus de Plagne Centre. Ce produit est très attendu par les clients. Les deux nouveaux Points Information de Plagne Village et de Plagne Soleil vont renforcer notre image et notre accueil. Enfin la mise en place des écrans dynamiques dans les galeries renouées de Plagne Centre et sur le front de neige de Plagne Bellecote vont contribuer fortement à améliorer notre communication auprès de la clientèle.

La Maison du Tourisme est désormais directement impliquée dans la gestion de la Piste de Bobsleigh et nous allons tout mettre en œuvre pour valoriser cet équipement exceptionnel et unique en France . . .

Patrick Hazeaux

## Les 50 ans de la Plagne le 21 décembre





Monsieur Bernard AUBONNET, monsieur Pierre LESTAS, monsieur Bernard CHANCEL, monsieur Auguste PICOLLET, monsieur Jean Pierre CHENU, monsieur Hervé GAYMARD, monsieur Richard BROCHE, monsieur Dominique MARCEL, monsieur Jean Pierre PAVIET.



Les maires des 4 communes supports de la station.



Madame et monsieur Michel BESANCON, monsieur Gilbert VIVET GROS, monsieur Max JANNOT, monsieur Régis RUFFIER DES AIMES, monsieur Pierre MONTAZ, monsieur Henri BEGUIN, madame JANNOT



La soirée

# Calendrier des événements

## DÉCEMBRE 2011

- 5 au 11** Coupe du monde Hommes et Dames de Bobsleigh et skeleton (reprise de Cesana ITA)
- 10** Ouverture de la station
- 17** Ouverture des stations villages
- 10 au 17** Les 10 ans des Étoiles du Sports
- 21** Les 50 ans de la Plagne
- 23 au 25** Noël à la Plagne
- 31** Sélections Minimes Haute Tarentaise, 2 manches Géant et Slalom, stade JL Crétier à Plagne Centre
- 31** La Plagne fête 2012 avec "La Nuit du Pompon Rouge"

## JANVIER 2012

- 13 et 14** Championnat de Ski SKILES, stade Dahu à Belle Plagne et Dou du Praz (ski de fond)
- 21** Boarder Bank Slalom, réservé aux moniteurs et organisé par l'ESF Belle Plagne, Snow Park communes du Canton
- 27** Mémorial ESF Plagne Centre, Stade JL Crétier à Plagne Centre (nocturne)
- 28** Challenge des entreprises du Bâtiment, Géant 2M le matin, stade du Dahu à Belle Plagne

## FÉVRIER 2012

- 4** Savoie Snowboard Tour à Bellecôte
- 21** Géant 2 manches de l'APLP à 14h30, stade JL Crétier à Plagne Centre
- 21** Carnaval à la Plagne
- 22 et 23** PS Vita Experience (Playstation Experience) à Plagne Centre
- 24** Winter Poker Tour à Plagne Bellecôte
- 28** Lizeroux Ski Tour, super G sur Carina à Plagne Centre (à confirmer)
- 28 au 1** Tournée SFR Tour

## MARS 2012

- 2** Dark Dog Winter Tour (lieu à confirmer)
- 3** Cop de Bronze Poussins Haute Tarentaise, Super G sur la piste Carina
- 4** Coupe de France de Bosses à Bellecôte
- 10 et 11** Challenge SNECMA, Géant samedi AM et Slalom dimanche Matin, stade JL Crétier à Plagne Centre
- 17** La Tel'M, 6<sup>e</sup> rassemblement de Télémart à Aime 2000
- 20** Géant 2 manches de l'APLP à 14h30, stade JL Crétier à Plagne Centre
- 23** 6D Neige, 4<sup>ème</sup> édition en semi nocturne
- 24** Mémorial ESF Aime la Plagne, Géant 2 manches, stade JL Crétier à Plagne Centre
- 24** Critérium Jeunes Bosses à Bellecôte
- 31** Challenge des Familles du 7<sup>ème</sup> BCA, stade JL Crétier à Plagne Centre

## AVRIL 2012

- 1** Course de l'ASA slalom géant, stade du Dahu à Belle Plagne
- 2 et 3** FIS Slalom Hommes, stade JL Crétier à Plagne Centre
- 7** Finale Micro Poussins Haute Tarentaise, stade du Dahu à Belle Plagne
- 15** Finale Lizeroux Ski Tour, parallèle sur le stade du Dahu à Belle Plagne
- 9 au 15** Urban Plagne Festival
- 21** Grand Prix du Club des Sports, Finale du circuit Intersport, stade JL Crétier à Plagne Centre

# Hiver 2011/12 – Les actions de communication de l'OPGP

La Plagne vient de terminer plus de 12 ans de collaboration avec l'agence de communication Hautefeuille. Dorénavant c'est l'agence ARC, spécialisée dans le conseil en stratégie de marque et de communication, qui conseillera la Plagne dans sa nouvelle politique promotionnelle.

**Pour cette campagne nationale automne/hiver nos nouveaux objectifs sont les suivants :**

- ⊕ construire un territoire de communication singulier et différenciant
- ⊕ installer un imaginaire de leader

Afin d'y parvenir, nous avons mis en place un dispositif en 3 temps, mixant les médias incontournables du moment.

## 1. Communication grand public en presse magazine

- a. Toucher les différentes cibles avec un visuel et un message approprié au support
- b. Capital, Psychologie, TGV mag, Automobile mag, l'Équipe mag, le Nouvel Obs

## 2. Visibilité sur internet

- a. Un relai médiatique incontournable.
- b. Une présence sur des sites majeurs : aufeminin, allociné, l'express, l'expansion, lachainemétéo, skiinfo, skipass...

## 3. Opération de buzz viral

### sur le site internet de Facebook

- a. La radio a mis 38 années pour toucher 50 millions d'utilisateurs ; la télévision, 13 ans ; internet 4 ans ; et Facebook a mis seulement 9 mois pour toucher 100 millions de personnes...
- b. Avec 77 % des internautes français inscrits sur un réseau social, qui y consacrent en moyenne 1 heure par jour, facebook représente le média le plus présent chez les 15-34 ans. Une cible prioritaire et d'avenir pour la Plagne.
- c. Mise en place d'un jeu concours "10 ans de règne à la Plagne tu gagneras"
  - Des films vidéos mettant en scène Julien Lizeroux et Kevin Rolland sur un ton décalé et humoristique
  - L'internaute est invité à envoyer des cartes postales virtuelles à tous ses amis. Plus il envoie de cartes, plus il a de chances d'être tiré au sort.

Outre une base de données riches et qualitatives, ce dispositif doit générer une importante visibilité pendant toute la durée du jeu, qui a commencé le 25 septembre et qui se terminera à la fin de cet hiver.



Cet hiver, et parallèlement à cette communication, l'OPGP coordonne de nombreuses actions autour des événements de l'hiver et de l'été à venir : coupe du monde de bobsleigh/skeleton, les 10 ans des Étoiles du Sport, festivités des 50 ans, la coupe du monde d'escalade sur glace, Urban Plagne, et aussi les prochains Championnats du monde de Canoë/kayak.

# Présentation du personnel

## Service urbanisme et environnement

Le service est composé de Jacques VIBERT (responsable), Corine FREISZ (secrétaire) et Severin GARCIA (chargé de mission) et a plusieurs missions, en collaboration étroite avec l'ensemble des élus.



Corine FREISZ, Jacques VIBERT et Severin GARCIA

### En matière d'urbanisme

- ⊕ Il assure la mise en œuvre et le suivi des documents règlementaires de planification communale, notamment par l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit les enjeux de la collectivité en matière d'aménagement de l'espace, en relation étroite avec l'ensemble des partenaires et des personnes associées (Etat, région, département, communes voisines, intercommunalités, chambres consulaires). Il s'inscrit dans un cadre national (code de l'urbanisme, montagne, Grenelle 2), régional (DDTAD en cours, corridors biologiques avec les trames bleues et vertes), local (Schéma de Cohérence Territoriale de Tarentaise rendu obligatoire par la Loi Grenelle 2)
- ⊕ Il met en place les outils d'aménagement nécessaires à la réalisation d'un urbanisme opérationnel tels que les zones d'aménagement concerté, les lotissements, les Associations Foncière Urbaines, les Participations pour Voirie et Réseaux et autres conventions d'aménagement.
- ⊕ Il participe à la mise en place à des appels à projet pour l'aménagement de la station sur des programmes d'hébergements touristiques.
- ⊕ Il gère et instruit les demandes d'occupation des sols, et tout particulièrement les renseignements d'urbanisme, les certificats d'urbanisme de simple information et opérationnels, les déclarations préalables de travaux, rédige et propose à monsieur le Maire les décisions appropriées. En relation avec les services de la Direction Départementale des Territoires de Chambéry, il suit et coopère à l'instruction des demandes de permis de construire et d'aménager; il interroge les services internes de la collectivité (réseaux eau potable, assainissement, voirie) intercommunaux (C.C.C.A. : collecte de déchets, SPANC.) extérieurs (ERDF, VEOLIA, Services de l'Etat...) pour la prise de décision.

- ⊕ Il participe activement à la gestion des Etablissements Recevant du Public situé sur le territoire communal (compétence Etat : le Maire agit en représentant du Préfet). À ce titre, il reçoit les demandes d'autorisation de travaux préalables à ceux-ci pour les transmettre aux commissions départementales compétentes (celles-ci sont par ailleurs instruites par le service départemental d'incendie pour la partie sécurité, et par la DDT pour la partie accessibilité aux personnes à mobilité réduite), rédige les arrêtés d'autorisation de travaux, d'ouverture voire de fermeture de ces établissements, en lien avec les services et les membres des commissions compétentes.
- ⊕ Pour l'ensemble de ces tâches, il accueille et renseigne les divers demandeurs, particuliers, géomètres, notaires, maître d'ouvrage et d'œuvre, architectes, promoteurs; il les informe des procédures à suivre, et les aide dans la préparation du montage de leur dossier.

### En matière foncière

- ⊕ Le service est dépositaire pour le centre des impôts du cadastre communal et pour cela renseigne le public (plan, extrait de matrice cadastrale, contributions aux différentes taxes : taxe foncière bâtie non bâtie, taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises...). Il est par ailleurs rappelé ici, que le cadastre n'est qu'un document fiscal.
- ⊕ Il assure la gestion des domaines privé et public de la collectivité en partenariat avec les services du patrimoine et de la police municipale, et à ce titre il rédige des arrêtés, des baux, des conventions. Il est l'interlocuteur des élus et des autres services dans ce domaine, il intervient dans toutes les actions impliquant ce domaine avec des particuliers, administrations, entreprises...
- ⊕ Il procède à l'acquisition et à la vente des biens immobiliers de la collectivité (parcelle de terrain, bâtiments...) soit par voie amiable (acte notarié ou administratif...), soit par voie d'expropriation, de préemption et met en place les procédures adéquates souhaitées par le Conseil, en relation avec les services communaux et préfectoraux.

### En matière Environnement et Système d'Information Géographique

Pour la partie Environnement, le travail consiste pour une grande majorité en l'application de la Charte en Faveur du Développement Durable dans les Stations de Montagne signée par la commune en 2009. Cette charte, proposée par l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne a pour but de faciliter la mise en place d'une politique de développement durable et l'application de mesures environnementales dans les stations. Dans cette optique, un comité local composé de socioprofessionnels de la station a été créé et propose des actions. Le chargé de mission anime ce comité et procède à l'application de ces mesures. Mais la politique

environnementale de la commune ne s'arrête pas là. Le chargé de mission travaille en étroite collaboration avec les services techniques sur la maîtrise énergétique des bâtiments communaux (réalisation de diagnostics, projets de rénovation thermique) et sur la promotion des énergies renouvelables. Il veille à la mise en valeur et à la protection des espaces naturels en collaboration avec des organismes tels que le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie et l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (élaboration d'un plan de sauvegarde des zones humides, développement de panneaux pédagogiques...). Il participe aussi au suivi des politiques de gestion et de prévention des déchets avec la Communauté de Communes du Canton d'Aime et le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères de Tarentaise et contribue à la promotion des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (mise en place d'un système de covoiturage...). Enfin le chargé de mission participe au suivi de toutes les thématiques ayant pour but l'amélioration du cadre de vie de la commune (sentiers piétons et sentiers V.T.T, charte signalétique de la commune, suivi au quotidien de la propreté urbaine...).

La seconde partie du travail du chargé de mission est consacrée à la gestion et la mise à jour du S.I.G. Le Système d'Information Géographique est en fait apparenté à la cartographie par ordinateur de la commune. Il permet de gérer par informatique l'ensemble des données géographiques utiles à la gestion du territoire (cadastre, Plan Local d'Urbanisme, plans de réseaux etc.). La majeure partie du travail consiste en la numérisation

des plans des réseaux communaux (informatisation des plans papiers, réalisation de levés de terrain), la mise à jour des diverses données (cadastre, photographies aériennes) et en l'assistance des utilisateurs (services communaux) pour le bon fonctionnement du logiciel.

### En matière contentieuse

- ⊕ Le service est assermenté au titre du code de l'Urbanisme et du code de la construction et de l'habitation, pour dresser des procès verbaux des infractions et les transmettre au procureur de la République.
- ⊕ Il est en lien étroit avec les cabinets d'avocats pour tout contentieux en matière de permis de construire.
- ⊕ Il procède au récolement des déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux

### Autres

Le service a d'autres missions plus ponctuelles, comme :

- ⊕ La participation aux commissions communales des impôts directs
- ⊕ Le suivi des enquêtes publiques
- ⊕ Les procédures de péril à l'encontre des bâtiments menaçant ruine

## Service "gestion des salles communales sur la station"

### Les structures

**La Salle Omnisports "Pierre LEROUX"** à Plagne Centre a été créée en 1998, elle se situe au cœur de la station de la Plagne et est ouverte toute l'année. Les horaires varient suivant les saisons. Cette structure communale se compose :

- ⊕ D'un gymnase dans lequel nous organisons des sports collectifs en soirée après les activités de plein air (période hivernale et estivale). Le gymnase peut être loué à l'heure. Un tarif préférentiel est proposé pour les résidents et saisonniers. La gratuité est proposée pour les clubs et associations ayant leur siège à Macot.
- ⊕ Une SAE (Structure Artificielle d'Escalade) qui se situe dans le gymnase. Celle-ci est très appréciée le soir en période hivernale et l'été en cas de mauvais temps. Les enfants de la Plagne grimpent tous les mercredis avec Cécile, titulaire du Brevet d'Etat d'escalade. Les voies sont refaites régulièrement par un professionnel.
- ⊕ Une salle de musculation, pas grande mais bien équipée pouvant accueillir aussi bien les sportifs de haut niveau que les amateurs voulant tout simplement garder la forme.



Salle omnisports.

- ⊕ Une salle de réunion de 70 m<sup>2</sup>, ouverte aux séminaires, projections, réunions, petits spectacles et animations, cours d'anglais et musique pour les enfants de la station, salle de vote, etc.
- ⊕ Dans le hall d'accueil, un espace d'exposition met en valeur la vie de la station et de la montagne en général.

Dans la partie supérieure de la Salle Omnisports est installée la maison des saisonniers qui accueille toutes les personnes cherchant du travail dans la station et les professionnels qui recrutent.

En collaboration avec celle-ci, il est organisé une fois par an le "Forum des Saisonniers" (dans le gymnase) et 2 journées de dépistage, d'informations et de mise à jour des vaccins (gratuit).

Des permanences "mairie" (annexe) sont assurées plusieurs fois par semaine à l'accueil de la Salle Omnisports, en lien direct avec la mairie du chef lieu. Le personnel s'occupe également du fonctionnement et la gestion des autres salles communales de la station de la Plagne.

À noter : la bibliothèque communale de la Plagne (qui fonctionne avec la bibliothèque du chef lieu) se trouve au même étage et est très appréciée de tous.

**La Salle des congrès** à Belle Plagne :  
capacité d'accueil 350 personnes (maximum) en disposition théâtre

**La Salle du "génépy"** à Belle Plagne :  
capacité d'accueil 60 personnes (maximum) en disposition théâtre

**La Salle polyvalente** à Plagne Bellecote, à côté de la piscine :  
capacité d'accueil 140 personnes en disposition théâtre

**La Salle de "la bouillotte"** à Plagne Village :  
capacité d'accueil 20 personnes

**La Salle Hors Sac** à Plagne Centre est ouverte la journée pour les skieurs 7 jours sur 7 de 09h00 à 17h00 toute la saison hivernale. L'accès est gratuit.

Nos salles sont ouvertes à tous et accessibles sur réservation.

Elles sont prévues pour des réunions, projections, certaines animations, cours, séminaires. En revanche, elles ne sont pas louées pour l'organisation de festivités. Les conditions et tarifs sont disponibles à l'accueil de la Salle Omnisports.

Nous nous adaptons aux demandes qui peuvent être exceptionnelles suivant les événements de la station.

Notre service est rattaché à la Maison du tourisme de la Plagne depuis décembre 2009, ce qui nous permet une plus grande ouverture dans l'organisation de notre fonctionnement.

## L'équipe

**Régine GUILLOD**, responsable de l'organisation et du fonctionnement (équipe et salles) depuis janvier 2002, le travail et les responsabilités ayant évolué au fur et à mesure des années et des besoins.

Prise de fonction à ce poste après 6 années (saisons) passées à la Police Municipale, secrétariat et ASVP.

### Ses missions principales :

- ⊕ Accueil du public, réservations et planification des salles, organisation et planification des tâches de l'équipe
- ⊕ Permanences Mairie
- ⊕ Régies de recettes : salles, sports, restaurant scolaire et garderie périscolaire de la Plagne.
- ⊕ Organisation et mise en place des expositions.

**Céline GUICHEBARON** (en congé parental) en poste depuis septembre 2004

### Ses missions principales :

- ⊕ Entretien des locaux (Salle Omnisports)
- ⊕ Remplacement (congés et absences) de Régine

**Jean-Luc FAURE** en poste à temps partiel (remplacement Céline) de novembre 2010 à avril 2011. Durant cette période, il assurait les missions de Céline. Depuis mai 2011, Jean Luc FAURE a été embauché à plein temps (annualisé) en remplacement de Céline et de Richard HUGONOT (agent qui était affecté à la Salle des Congrès et à l'ensemble du bâtiment Centera parti en retraite en avril 2011)

### Ses missions principales sont aujourd'hui :

- ⊕ Fonctionnement et entretien de la Salle des Congrès (hiver et été)
- ⊕ Entretien des autres salles, suivant les réservations
- ⊕ Entretien de la Salle Omnisports
- ⊕ Remplacement (congés et absences) de Régine

**Yoann POSSIERI** saisonnier à temps partiel

- ⊕ Organisation des sports collectifs le soir après le ski et surveillance des équipements sportifs.



Jean Luc FAURE et Régine GUILLOD

# Guide du tri et de réduction des déchets

Le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) de Tarentaise est l'organisme compétent pour le traitement des déchets. Créé en 1991, ses statuts ont été modifiés au 1<sup>er</sup> Janvier 2011 et il couvre aujourd'hui les territoires des communautés de communes de Haute Tarentaise, du canton d'Aime, du cœur de Tarentaise et des vallées d'Aigueblanche, le territoire du SIVOM de Bozel Val Vanoise et les communes de Saint-Martin de Belleville, des Allues, de La Perrière et de Saint Bon. Cet organisme assure la gestion des Unités de Traitement des Ordures Ménagères situées à Valezan et aux Brévières et gère le traitement des déchets recyclables issus de la collecte sélective (poubelle jaune). Outre ces missions principales de traitement, le SMITOM de Tarentaise met en place des actions de valorisation des déchets recyclables et s'est engagé dans un programme de réduction des déchets depuis janvier 2011 pour une durée de 5 ans. Ce programme, soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie a pour but premier la réduction des déchets à la source. D'ici 2016, l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement est de réduire la quantité d'ordures ménagères et assimilées d'au moins 7%, de recycler 75% des déchets valorisables et de diminuer d'au moins 15% les quantités incinérées. Pour ce faire, plusieurs actions restent à mettre en place mais un travail important a déjà été engagé sur l'aspect de la prévention, notamment sur la sensibilisation des populations locales et touristiques au bon respect des consignes de tri. Bien trier, c'est assurer un meilleur traitement des déchets plus respectueux de l'environnement. Mais il est parfois difficile de s'y retrouver face au nombre croissant d'emballages que nous côtoyons au quotidien. "Lequel dois-je mettre dans la poubelle jaune ? Celui-ci ne devrait-il pas plutôt aller dans la poubelle grise ?". Voilà le genre de question que vous vous posez et qui nécessite une réponse. C'est pourquoi la mairie de Macot La Plagne et le SMITOM de Tarentaise sont heureux de vous offrir dans ce magazine le nouveau guide de tri et de réduction des déchets.

Ce guide pourra répondre à toutes vos questions concernant les moyens de réduire vos déchets ainsi que sur la bonne manière de les trier alors conservez-le !



**C'est bien l'ensemble des gestes de chacun qui fera la différence.**

## Triez pour recycler !

En hiver comme en période creuse, 27% des déchets incinérés pourraient être recyclés ! La diffusion de ce guide est l'occasion de rappeler à tous que pour recycler les déchets il est indispensable de les jeter dans la bonne poubelle. Pour cela rien de plus simple :

- ⊕ Déchets non recyclables : en sacs dans le conteneur gris
- ⊕ Déchets d'emballages recyclables et papiers : en vrac dans le conteneur jaune
- ⊕ Déchets d'emballages en verre : en vrac dans le conteneur vert

## Mais où vont les emballages recyclables ?

Ils sont envoyés dans le centre de tri de Chambéry où toutes les matières sont séparées par du personnel en réinsertion professionnelle : cartons, cartonnettes, papiers, bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes et bouteilles en acier, boîtes et barquettes en aluminium. Ces matières premières sont ensuite envoyées dans différentes usines de recyclage situées en Europe. Pour exemple, les papiers sont valorisés dans une papeterie Vosgienne pour la fabrication de journaux. En cas de doute sur le tri, n'hésitez pas à nous contacter, car les erreurs de tri ont un coût pour la collectivité. Une tonne de déchets non recyclables placée dans la poubelle jaune coûte 200 euros. C'est pourquoi nous demandons à chacun d'être responsable et de respecter les consignes de tri.

## Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Pour cela, chaque geste compte !

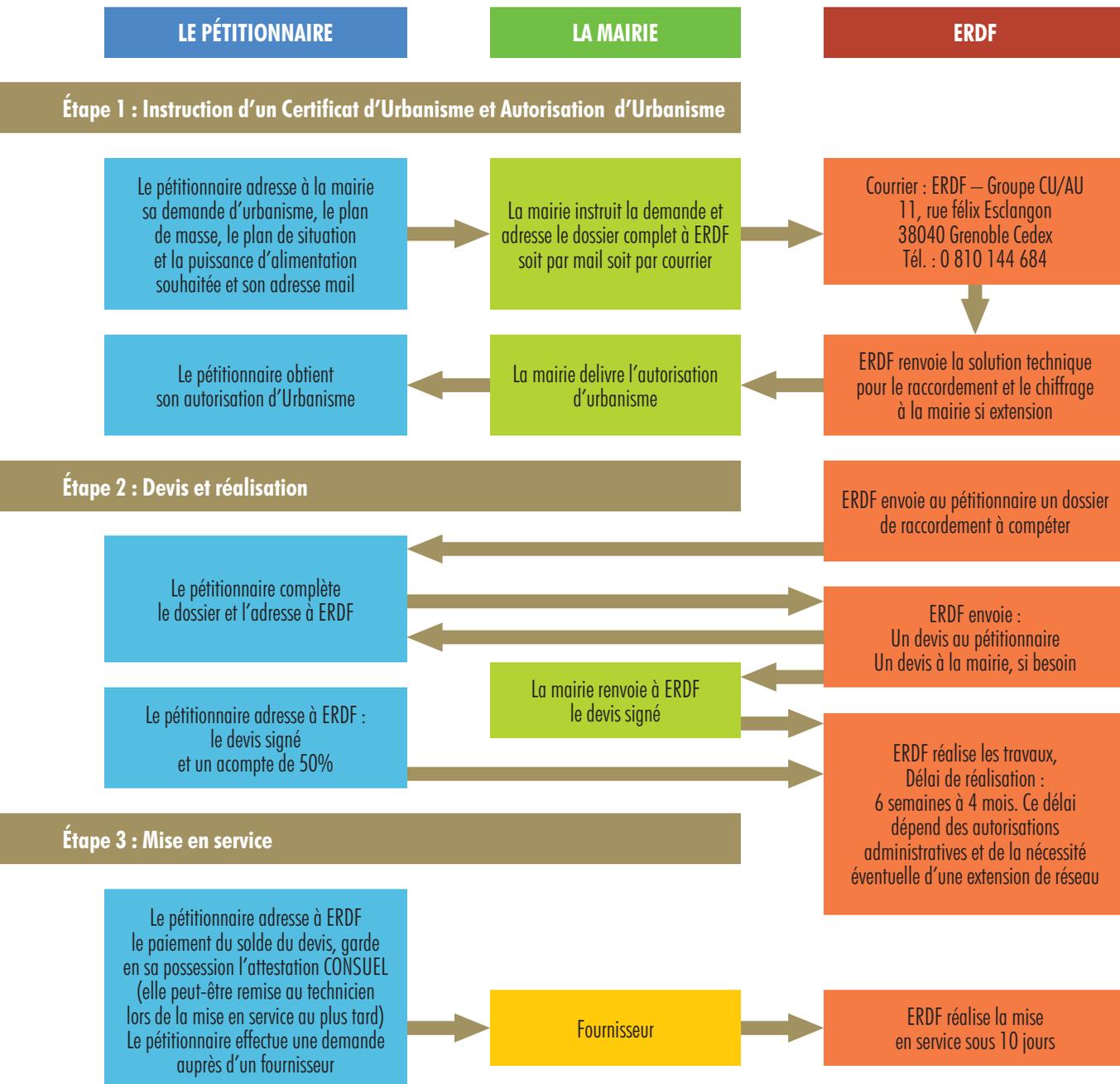
En effet, des gestes simples existent pour réduire nos déchets :

- ⊕ **Prolonger la durée de vie** : réparation d'objets, dons (vêtements, meubles), ...
- ⊕ **Mieux consommer** : limiter les emballages et choisir l'emballage dont vous avez "besoin", boire l'eau du robinet et utiliser une gourde, favoriser les éco-recharges, l'achat à la coupe, les piles rechargeables. Bien souvent plus le produit est emballé plus il est cher !
- ⊕ **Moins jeter** : accommoder les restes, composter, limiter les impressions papier, mettre un stop pub: vous pouvez vous abonner aux e-publicités de votre magasin.



# Autorisation d'urbanisme (ERDF)

Après la loi SRU et la réforme 2007, tout raccordement au réseau électrique doit être instruit parallèlement à la demande d'autorisation d'urbanisme. Vous trouverez ci-dessous un rappel de la démarche à suivre.



# Le moto freestyle show

Le moto club freestyle show a été créé le 14 mars 2003 par Christophe PERRIERE et Jean Claude PILLON. Il compte à ce jour 24 licenciés dont 7 enfants de moins de 16 ans. Quelques licenciés du club tournent en championnat. Chaque licencié du club (exceptés les enfants de moins de 12 ans) doit posséder le certificat d'aptitude aux sports de motocyclisme (CASM) délivré par la fédération française de moto. Ce certificat est un permis spécial dont l'examen comprend une partie pratique (allumer la moto, passage de plot et virage/freinage) ainsi qu'une partie théorique (apprentissage de la signification des drapeaux en usage sur les circuits, sécurité et équipements).

Le terrain, mis à disposition gratuitement par la commune, vient d'être homologué en mai 2011 par la fédération française de motocross, la préfecture, les pompiers et la gendarmerie. Sa superficie est de 4 hectares et le circuit mesure 1300 mètres de long. Le terrain possède une piste pour les enfants et une petite zone de trial. Il est entretenu et refait deux fois par an (remise en état, agrandissement). Bien sûr, lors de l'entretien, le terrain est fermé à toute circulation ainsi que durant les 15 jours qui suivent.

Le circuit est ouvert aux licenciés du club et à tout pilote extérieur licencié dans un club de France et titulaires du CASM. Les quads sont acceptés sous les mêmes conditions. Aucun prêt de matériel ou d'équipement n'est proposé. L'adhésion au club est de 50 euros/an et 20 euros/an pour les moins de 13 ans.

Le tarif de la licence varie suivant l'année de naissance :

- ☺ né en 2001 et après : 26,60 euros
- ☺ né de 1995 à 2000 : 31,30 euros
- ☺ né en 1994 et avant : 45,85 euros.

Pour les pilotes extérieurs, le tarif est de 10 euros/journée.

Le club organise chaque année pour ses licenciés un stage de pilotage afin de donner des bases solides aux pratiquants de moto cross ainsi que des sorties scooter, karting pour permettre de tisser des liens entre les adhérents.



## Jours et horaires d'ouverture du terrain :

De mars au 31 août : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h30 à 18h

Mercredi et samedi : 9h30 à 11h30 et 14h à 18h

De septembre à novembre le terrain est ouvert le mercredi, vendredi, samedi : 13h30 à 18h.

Le terrain est fermé les dimanches et jours fériés.

Le terrain est fermé de novembre à mars suivant les conditions météorologiques.

## Renseignements et informations :

Christophe : 06 26 24 82 66 ou Robert : 06 12 02 82 84

Le club remercie la commune de Macot La Plagne pour le prêt du terrain et la subvention allouée chaque année, et les sociétés MECALM et Alp Moto cycles pour l'aide financière qu'ils apportent à l'association.

## Composition du bureau :

Président : Christophe PERRIERE

Vice président : Robert PETIT PAS

Secrétaire : Fabrice FAURE

Trésorière : Mélissa CAPARROS



# Le ski bien avant la station



Groupe de skieurs devant la cantine de Plagne 1800.



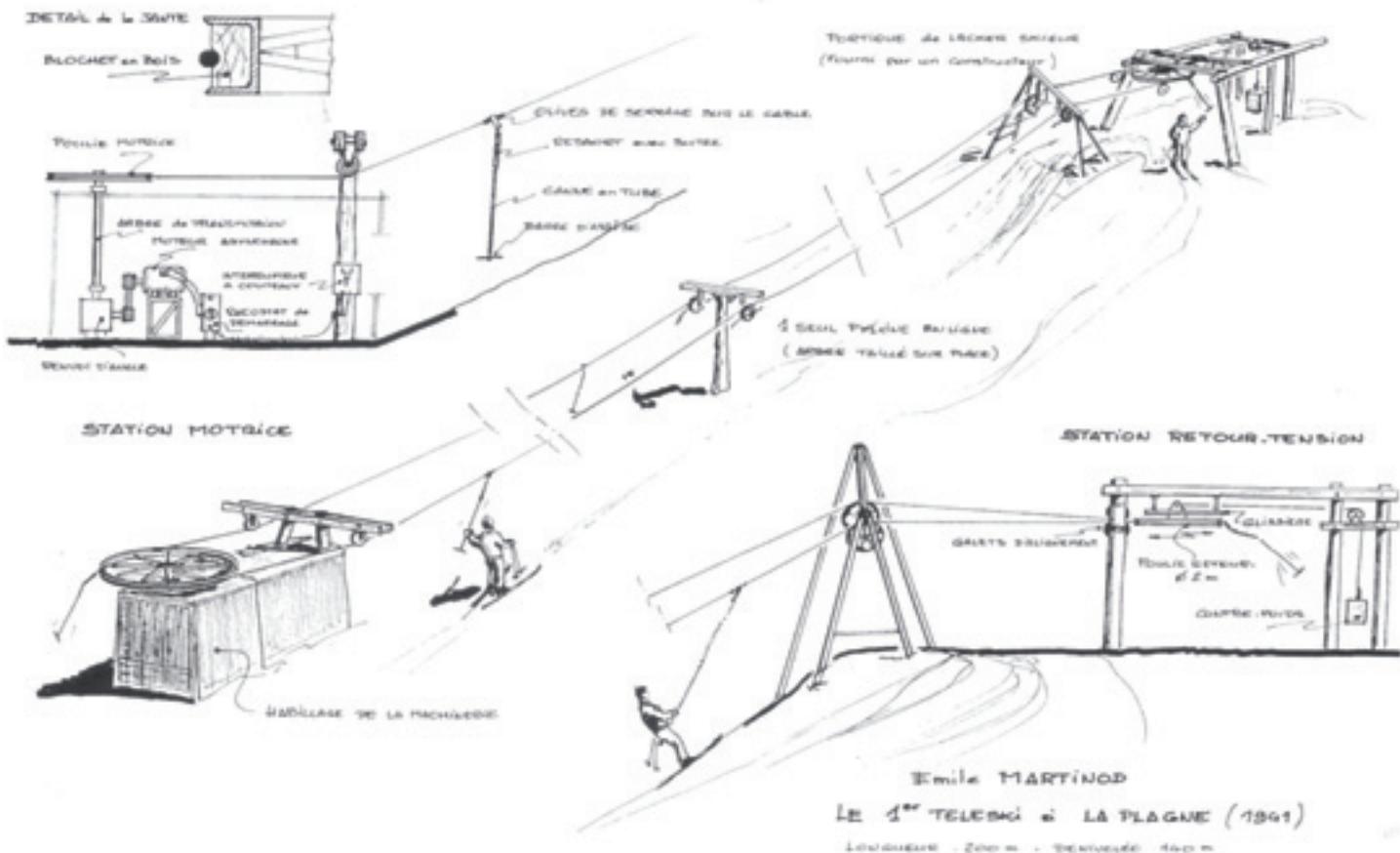
Dans les années 1920 à 1960 environ, de nombreuses familles de Macot vivaient grâce à la mine de plomb argentifère, et habitaient ainsi sur la Plagne et notamment à La Roche. Les loisirs étaient peu nombreux. Les jeux des enfants se limitaient à des glissades dans les chemins creux gelés, et des occupations telles que jouer avec un cerceau (utilisation d'un cercle de vieux tonneaux) ou un ballon confectionné de vieux tissus. En 1940, Une école a été ouverte à la Roche, pour venir en complément de l'école de La Plagne (qui s'appelait l'école des mines). La maîtresse, madame Lina COUDRAY-VIVET-GROS, encourageait vivement le sport. Les activités comme le ski ou l'athlétisme étaient au programme. Le ski se faisait sur la piste des Mériers, et cette dernière a ainsi vu éclore de nombreux petits champions départementaux et régionaux qui ont valu à l'école l'affectation d'un moniteur de ski agréé pour les mercredis de "plein air". C'est à cette époque, que l'USAM (Union sportive Aime-Macot) est née et a vécu jusque dans les années 1950. Ensuite, cette union devait renaître dans le club des sports de la Plagne créé en même temps que la station. C'est dire que lorsqu'Emile Martinod, chef d'atelier de réparation de la mine et bricoleur doué, a décidé de construire un télésièges en 1942, il a rencontré un fort enthousiasme et une aide importante. Cela allait être la première remontée mécanique de Macot, bien avant que la station soit créée. La société "Pennaroya", gestionnaire des mines, a donné son accord et a mis à disposition le matériel nécessaire. Le départ du télésièges a été installé au bord du ruisseau de la Lovatière à 1550 m, pour arriver au chalet des Mériers, ce qui donnait une longueur de 200 mètres pour 140 mètres de dénivellation. Il était, sans doute, le télésièges le plus pentu de l'époque... Le télésièges était composé d'une station motrice abritée dans une cabane en bois. L'ensemble de la machinerie était simple : un moteur électrique asynchrone fixé au sol qui démarre dès qu'on appuie sur un gros interrupteur à couteaux. Le câble était entraîné par

un volant de 2 mètres de diamètre (poulie motrice) et sa vitesse n'était que de 0,60m/s. Il est vrai que ce télésièges était particulièrement lent mais cela permettait aux enfants comme aux adultes de s'en servir et évitait les incidents techniques. Il y avait un seul pylône intermédiaire réalisé avec un arbre coupé dans la forêt voisine. À l'arrivée, se trouvait une autre station composée d'une poulie retour semblable à la poulie motrice maintenue sur une glissière et reliée à un contrepoids. Les premières perches réalisées en bois étaient relativement dangereuses car elle risquait d'endommager le pylône intermédiaire ou de le renverser par leur balancement. Il a donc été mis en place le principe de moufle qui permet une extension de la suspente en ligne et son raccourcissement après son lâcher. En revanche, le ressort était quand même raide et les plus jeunes se faisaient soulever à 1 mètre au dessus du sol.



L'utilisation de ce télési était totalement gratuite. Celui-ci permettait aux jeunes de s'entraîner à volonté sans avoir à remonter à pied. Le tracé était réalisé par le plus costaud. Les jeunes de La Roche passaient tous leurs temps de loisirs hivernaux sur ce télési. Ils avaient une avance sur les jeunes de La Plagne qui, eux ne possédaient pas de télési et devaient monter à pied pour réaliser quelques descentes. Dans les années 50-60, une petite équipe de skieurs s'est formée sur La Roche pour représenter La Plagne dans les différentes compétitions de la vallée. Ce petit club était présidé par le directeur de la mine. Les membres devaient prendre une licence. En revanche, les compétiteurs s'entraînaient tous seuls dès qu'ils avaient un peu de temps libre sur le télési de La Roche. Les meilleurs étaient ceux qui avaient le plus de volonté et de compétence. À l'école de La Roche comme celle de Plagne 1800, tous les enfants possédaient une paire de ski mise à disposition par la société Pennaroya. L'équipe des grands de La Roche était composée de : Paul BROCHE, Armand REGGAZONI (le champion

en titre), Georges REYNAUD, Albert DEDIEU et Armand CLEMENT GUY, et l'équipe des juniors de : Armand BERARD, Noël REGNIER, Mick REGNIER et Guy LASSERE. L'équipe des plus grands était renforcée par des skieurs de Bellentre. Lors des déplacements, un ingénieur des mines, monsieur DAVOUT accompagnait les jeunes dans une jeep prêtée par la société Pennaroya. Les différentes courses avaient lieu dans les villages du canton: La côte d'Aime, Valezan, Granier, Peisey. Bien sûr ces villages ne possédaient pas de télési. Les compétiteurs devaient monter à pied ou en peau de phoque pour rejoindre le départ. Chaque hiver, le club de La Plagne organisait deux courses : une descente et un slalom. La descente partait d'Aime 2000 pour arriver à La Roche et avait lieu le matin. Le tracé démarrait au niveau de l'actuel "club aquarius", descendait sur les chalets du petit chaperon rouge. De là, il coupait en diagonale sur le plat de Plagne 1800 au dessus de la route, et descendait sur Crête Côte. Après Crête Côte, le tracé traversait la route à l'aide d'une planche enneigée, passait devant les chalets





A



B



C

**A. La Roche, 1957 :** M. Armand BÉRARD

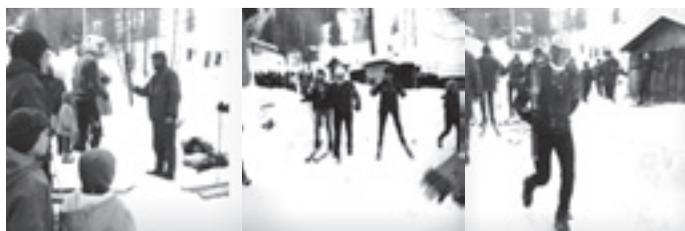
**B. Équipe "junior" de La Roche, 1958 :** 1. Armand BÉRARD, 2. Jean-Noël DAVOUT, 3. Guy LASSERE, 4. Michel REIGNIER

**C. La Côte d'Aime, 1957-58 :** 35. Michel REIGNIER, 34. Guy LASSERE (dont les parents tenaient la cantine à La Roche), 33. Armand BÉRARD (1er junior)

Montmayeur, puis par les mairiers et l'arrivée se trouvait à la Roche au niveau de la tour de chronométrage de la piste de bob. Le slalom était tracé sous la roche du haut jusqu'à l'actuelle piste de bobsleigh et avait plutôt lieu l'après midi. Toute la semaine avant la compétition, il fallait damer les pistes à skis (en escalier). Le jour de la compétition, les compétiteurs étaient transportés jusqu'à la mine de 1800 en jeep, et après ils devaient rejoindre le départ à pied. Du temps de monsieur Paul BROCHE, les skis étaient en bois, avec un étrier et une grande lanière pour tenir les chaussures de ski à lacet et basse. Ses skis ne possédaient aucune sécurité et il était donc très facile de se casser la jambe car la fixation était très rigide et ne déchaussait pas. Monsieur Paul BROCHE s'est même cassé deux fois la jambe lors de ces courses dont une fois dans la descente d'Aime 2000 à La Roche. Le chronométrage se réalisait avec deux chronomètres synchronisés : un pour le départ, et l'autre pour l'arrivée et chaque coureur avait une heure précise de départ et une autre à l'arrivée. Ensuite, les deux temps étaient soustraits. Parfois, à Pâques, au moment où la neige était transformée, les jeunes montaient en peau de phoque au Mont Saint Jacques pour s'offrir une

belle descente jusqu'à la Roche. À la création de la station, La Plagne recherchait des coureurs pour la représenter lors des différentes courses organisées dans la vallée. Une petite équipe composée des jeunes de la Roche s'est constituée mais il n'y avait toujours pas d'entraîneur. La totalité des frais était, en revanche, prise en charge par la station. Dans les années 1963, le grand prix de La Plagne a été créé avec la présence notamment d'équipe anglaise.

Remerciements : monsieur Paul BROCHE et monsieur Armand BÉRARD pour leur collaboration à cet article.



La flamme olympique en 1968 portée par Armand BÉRARD.



1958/59 : Paul BROCHE, Armand REGAZZONI, Georges REYNAUD, Albert DEDIEU, Henri CLÉMENT GUY

# Liste des maires et adjoints

Dans le cadre des festivités des 50 ans de la Plagne, voici un rappel des équipes municipales qui ont travaillé à l'élaboration et au développement de la station.

## 22/03/1959

**Maire** PERRIÈRE Albert  
**Adjoint** BROCHE Adrien

## 28/03/1965

**Maire** PERRIÈRE Albert  
**1<sup>er</sup> Adjoint** OUGIER Gaston  
**Adjoint spécial** COSTERG Jean  
**Adjoint** BROCHE Adrien

## 27/03/1971

**Maire** PERRIÈRE Albert  
**Adjoint** BROCHE Nicolas

## 21/03/1977

**Maire** BÉRARD Isidore  
**1<sup>er</sup> Adjoint** OUGIER SIMONIN Michel  
**2<sup>e</sup> Adjoint** PERRIÈRE Roland

## 18/03/1983

**Maire** BÉRARD Isidore  
**1<sup>er</sup> Adjoint** OUGIER SIMONIN Michel  
**2<sup>e</sup> Adjoint** PERRIÈRE Roland

## 13/03/1989

**Maire** PAVIET SALOMON Colette  
**1<sup>er</sup> Adjoint** CARQUÈX Max  
**2<sup>e</sup> Adjoint** LEROUX Pierre  
**3<sup>e</sup> Adjoint** LEPAIN Roger

## 23/06/1995

**Maire** PAVIET SALOMON Colette  
**1<sup>er</sup> Adjoint** CARQUÈX Max  
**2<sup>e</sup> Adjoint** RUMILLAT Alain  
**3<sup>e</sup> Adjoint** LEPAIN Roger  
**4<sup>e</sup> Adjoint** BROCHE Maryse  
**5<sup>e</sup> Adjoint** CLÉMENT GUY Yves

## 23/03/2001

**Maire** PICOLLET Auguste  
**1<sup>er</sup> Adjoint** PERRIÈRE Roland  
**2<sup>e</sup> Adjoint** MAITRE Sylvie  
**3<sup>e</sup> Adjoint** ALLAMAND René  
**4<sup>e</sup> Adjoint** BORLET Michel  
**5<sup>e</sup> Adjoint** BÉRARD René

## 21/03/2008

**Maire** BROCHE Richard  
**1<sup>er</sup> Adjoint** OUGIER SIMONIN Joël  
**2<sup>e</sup> Adjoint** MAITRE Sylvie  
**3<sup>e</sup> Adjoint** ASTIER Robert  
**4<sup>e</sup> Adjoint** BROCHE André  
**5<sup>e</sup> Adjoint** AUBONNET Bernard

